

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE BORDEREAU DE VERSEMENT 2020

CALCUL DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le Lycée Henri Brisson est habilité à recevoir une partie de la taxe d'apprentissage au titre du hors quota. Continuez à engager votre entreprise auprès du LPO Henri Brisson en nous la versant DIRECTEMENT.

Votre masse salariale brute 2019 : €
 x 0,68% x 13% : €
 Montant alloué au LPO Henri Brisson : €

**Versement
possible jusqu'au
31 mai 2020**

COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Nous vous délivrerons un reçu libératoire à réception de votre versement. Le versement peut se faire par chèque ou virement. Complétez et retournez-nous ce bordereau accompagné de votre versement.

Raison sociale :
 SIRET :
 Adresse Postale :
 Prénom :
 Nom :
 Téléphone :
 Adresse électronique :

Les informations recueillies via ce bordereau sont nécessaires pour vous délivrer le reçu libératoire. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez écrire à ce.0180036s@ac-orleans-tours.fr

PAR VIREMENT, Bordereau à retourner à :

ce.0180036s@ac-orleans-tours.fr

PAR CHÈQUE à l'ordre de :

Agent comptable LPO Henri Brisson Vierzon

Chèque n° :
 Banque :

À retourner à l'adresse suivante :

LPO Henri Brisson
 25 avenue Henri Brisson
 18100 Vierzon

Code UAI du lycée : 0180036S

Cachet de l'entreprise

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TRÉSOR PUBLIC			
Titulaire du compte * LYCEE HENRI BRISSON 25 AV HENRI BRISSON			
Domiciliation TPBOURGES			
CODE BANQUE	CODE GUCHET	N° DE COMPTE	CLÉ RIB
10071	18000	00001000285	43
IBAN : FR76 1007 1180 0000 0010 0028 543			
BIC : TRPUFRP1			

VOTRE CONTACT

Sophie Vasseur
 (Adjointe
 Gestionnaire)
 02 48 52 74 00
Ce.0180036s@ac-orleans-tours.fr